

L'Itemm lance une nouvelle formation



Isabelle Binet, assistante pédagogique, et François Deschamps, responsable de la formation à l'ITEMM.

Ouest-France

L'Institut technologique européen des métiers de la musique ouvre un titre professionnel MUM (Manager d'unité marchande). Cette formation en alternance démarre en octobre 2022.

Spécialisé dans la formation des métiers d'art de la facture instrumentale, des métiers de la régie son et du commerce spécialisé, l'Institut technologique européen des métiers de la musique (ITEMM) met en place à la rentrée prochaine une nouvelle formation orientée dans la vente de produits musicaux.

« Ce titre professionnel MUM (Manager d'unité marchande) intègre tout ce qui concerne l'univers de la musique. Cela concerne, entre autres, la partie MAO (Musique assistée par ordinateur), la sono et la lumière », résume François Deschamps, responsable de la formation. Le but de ce titre est de former de futurs collaborateurs prêts à travailler dans les magasins spécifiques « musique » et produits musicaux. **« J'assure le mariage entre les maîtres d'apprentissage et les apprentis. L'objectif est de trouver la personne idoine pour le bon lieu d'apprentissage. Les**

motivations du candidat sont évidemment à prendre en considération. »

Une formation qui pourra accueillir 25 élèves

La formation en alternance se déroule pour grande partie en entreprise (70 %) et le reste du temps à l'ITEMM (30 %). « La question géographique et logistique, notamment pour le logement, doit être prise en compte. Cette problématique va concerner en particulier les candidats ne résidant pas en Sarthe », avance Isabelle Binet, assistante pédagogique. Ce titre MUM coloré musique débutera le 3 octobre 2022. Il est ouvert à toutes les personnes de niveau BAC ayant un projet en lien avec le commerce et la vente dans le secteur de la musique. « Le point principal est de trouver un maître d'apprentissage, la classe pourra accueillir 25 élèves au maximum. Notre ambition est d'avoir une section commerce à la pointe. Ces apprentis évolueront dans un environnement omnicanal (vente en magasin, commerce digital, réseaux sociaux). La profession recherche les collaborateurs de demain », poursuit François Deschamps. « Une entreprise peut percevoir une aide de 8 000 € la première année », rappelle Isabelle Binet.

Contact : 02 43 39 39 39 12 ou 06 13 24 06 06.